

Le Livre de Daniel - Numéro Cent Huit

Lever le voile sur le symbolisme prophétique : une analyse complète des sept trompettes de l'Apocalypse

Jeff Pippenger
2024-02-29

William Miller reçut une grande lumière sur les sept églises, les sept sceaux et les sept trompettes du livre de l'Apocalypse. Il plaça ces symboles prophétiques dans le cadre des deux puissances désolatrices: d'abord le paganisme, puis le papisme. Il ne vit pas toutes les caractéristiques prophétiques de ces symboles, mais ce qu'il vit posa les bases de la compréhension fondamentale de l'histoire interne et de l'histoire externe de l'Église de Dieu depuis l'époque des apôtres jusqu'à la fin du monde. L'histoire interne était représentée par les églises, et l'histoire externe des églises était représentée par les sceaux. Il vit que les trompettes étaient des symboles du jugement de Dieu sur Rome, qui préfiguraient le jugement de Dieu sur Rome à la fin du monde, bien qu'il n'ait pas vu que Rome, à la fin du monde, était constituée d'une triple union.

Le livre écrit par Uriah Smith, intitulé Daniel and Revelation, contient certaines idées erronées, mais il a été identifié par Sœur White comme "la main secourable de Dieu". Elle a indiqué qu'il devait être diffusé conjointement avec The Great Controversy, Patriarchs and Prophets, et The Desire of Ages. Sa forte recommandation ne signifiait pas que le livre se trouvait au même niveau d'inspiration que ses propres ouvrages, mais que le livre contenait un "enseignement de grande valeur" et avait été responsable "d'amener de nombreuses âmes précieuses à la connaissance de la vérité".

Le livre emploie une logique prophétique millerite, accompagnée de concepts de prophétie qui étaient inconnus avant le 22 octobre 1844. Nous ferons référence à des passages du livre au fur et à mesure que nous exposerons la triple application des trois malheurs.

Miller a déclaré que « les sept trompettes constituent l'histoire de sept jugements singuliers et lourds envoyés sur la terre, ou royaume romain ». Les quatre premières trompettes représentent les jugements qui furent infligés à la Rome païenne, et les cinquième et sixième trompettes étaient les jugements de Dieu qui furent infligés à la Rome papale, mais Miller n'aurait pas reconnu que la septième trompette représentait le jugement de Dieu sur la Rome moderne. À propos des sept sceaux et des sept trompettes de l'Apocalypse, Uriah Smith a écrit :

Après avoir pris le livre, l'Agneau se met aussitôt à ouvrir les sceaux; et l'attention de l'apôtre est attirée sur les scènes qui se déroulent sous chaque sceau. Le nombre sept a déjà été remarqué, dans les Écritures, comme désignant la plénitude et la perfection. L'idée selon laquelle les sept sceaux embrassent l'ensemble d'une certaine catégorie d'événements, s'étendant peut-être jusqu'au temps de Constantin, et que les sept trompettes couvrent une autre série à partir de cette époque et au-delà, ne peut être correcte. Les trompettes désignent une série d'événements qui se produisent contemporanément avec ceux des sceaux, mais d'un caractère entièrement différent. Une trompette est un symbole de guerre; par conséquent, les

trompettes annoncent de grandes commotions politiques qui doivent survenir parmi les nations durant l'ère de l'Évangile. Les sceaux désignent des événements de caractère religieux et contiennent l'histoire de l'Église depuis l'ouverture de l'ère chrétienne jusqu'à la venue du Christ. Uriah Smith, Daniel and Revelation, 431.

Une trompette est un symbole de guerre et d'agitation politique. À propos du verset 2 du chapitre 8 de l'Apocalypse, Smith déclare :

'VERSET 2. Et je vis les sept anges qui se tenaient devant Dieu ; et il leur fut donné sept trompettes.'

Ce verset introduit une nouvelle série d'événements distincte. Les sceaux ont retracé l'histoire de l'Église durant ce qu'on appelle la dispensation de l'Évangile. Dans les sept trompettes, désormais présentées, nous trouvons les principaux événements politiques et guerriers qui devaient se produire pendant la même période. Uriah Smith, Daniel et l'Apocalypse, 476.

Le septième sceau est ouvert dans les six premiers versets du chapitre huit de l'Apocalypse, et, sur fond de l'ouverture du septième sceau, sept anges tenant sept trompettes se tiennent prêts à les faire retentir.

Et lorsqu'il eut ouvert le septième sceau, il se fit dans le ciel un silence d'environ une demi-heure. Et je vis les sept anges qui se tenaient devant Dieu; et il leur fut donné sept trompettes. Et un autre ange vint et se tint auprès de l'autel, ayant un encensoir d'or; et il lui fut donné beaucoup d'encens, afin qu'il l'offre avec les prières de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le trône. Et la fumée de l'encens, avec les prières des saints, monta de la main de l'ange devant Dieu. Et l'ange prit l'encensoir, le remplit du feu de l'autel, et le jeta sur la terre; et il y eut des voix, des tonnerres, des éclairs, et un tremblement de terre. Et les sept anges qui avaient les sept trompettes se préparèrent à en sonner. Apocalypse 8:1-6.

Il existe une anomalie prophétique que nous avons identifiée dans des articles précédents, mais dont nous n'avons pas encore abordé spécifiquement le phénomène prophétique particulier. Cette anomalie tient au fait que des symboles qui représentent une séquence de jalons dans l'histoire prophétique sont tous rassemblés à la conclusion de l'histoire qu'ils représentent. Nous avons montré que les quatre générations de l'adventisme laodicéen, représentées par les quatre abominations d'Ézéchiél chapitre huit, ont marqué des jalons précis, mais que chacune d'elles, en tant qu'épreuve, se répète dans l'histoire du scellement des cent quarante-quatre mille. Cette anomalie se retrouve aussi dans les sept trompettes, car, bien qu'elles représentent des jugements spécifiques contre la Rome païenne, papale et moderne, elles convergent toutes à nouveau lorsque le jugement exécutif contre la Rome moderne commence avec la loi du dimanche imminente.

Les sept trompettes ont des dates précises auxquelles elles se sont accomplies dans le passé, mais Sœur White situe aussi les sept anges avec sept trompettes dans le chapitre huit de l'Apocalypse, dans l'histoire de la loi du dimanche imminente.

'Et lorsqu'il eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été mis à mort à cause de la parole de Dieu et du témoignage qu'ils avaient rendu; et ils crièrent

d'une voix forte, disant: Jusqu'à quand, Seigneur, saint et véritable, ne juges-tu pas et ne venges-tu pas notre sang sur ceux qui habitent la terre ? Et une robe blanche fut donnée à chacun d'eux [Ils furent déclarés purs et saints]; et il leur fut dit qu'ils se reposent encore un peu de temps, jusqu'à ce que fût complet le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères qui devaient être tués comme eux' [Apocalypse 6:9-11]. Ici, des scènes furent présentées à Jean, non pas comme une réalité présente, mais comme ce qui devait advenir à une époque future.

"Apocalypse 8:1-4 cité." Manuscript Releases, volume 20, 197.

Dans le passage précédent, Sœur White applique le dialogue et l'accomplissement du cinquième sceau à la période où les sept anges sont sur le point de sonner au chapitre huit, mais elle situe aussi la même représentation dans l'histoire des deux voix de l'Apocalypse, chapitre dix-huit.

Lorsque le cinquième sceau fut ouvert, Jean, le Révéléateur, vit en vision, sous l'autel, le groupe de ceux qui avaient été mis à mort à cause de la Parole de Dieu et du témoignage de Jésus-Christ. Après cela, survinrent les scènes décrites au dix-huitième chapitre de l'Apocalypse, lorsque ceux qui sont fidèles et véritables sont appelés à sortir de Babylone. [Apocalypse 18:1-5, cité.] Manuscript Releases, volume 20, 14.

Les sept trompettes représentent le jugement de Dieu dans l'histoire de la Rome païenne, papale et moderne, mais elles sont également représentées dans l'histoire du 11 septembre 2001 et dans la deuxième voix de la loi du dimanche imminente. Après avoir traité les six premiers versets du chapitre huit de l'Apocalypse, Uriah Smith commence à présenter les accomplissements historiques des quatre premières trompettes.

Le sujet des sept trompettes est repris ici et occupe le reste de ce chapitre ainsi que tout le chapitre 9. Les sept anges se préparent à sonner. Leur retentissement s'inscrit comme un complément à la prophétie de Daniel 2 et 7, et commence avec le démembrement de l'ancien Empire romain en ses dix divisions, dont les quatre premières trompettes nous donnent la description. Uriah Smith, Daniel et l'Apocalypse, 477.

Smith soutient que les quatre premières trompettes étaient les jugements de Dieu sur la Rome païenne. Il cite le verset 7, qui décrit les caractéristiques prophétiques de la première trompette, puis en identifie l'accomplissement historique.

Le premier châtement sévère et lourd qui s'abattit sur l'Empire romain d'Occident dans son déclin fut la guerre contre les Goths sous Alaric, qui ouvrit la voie à des incursions ultérieures. La mort de Théodose, l'empereur romain, survint en janvier 395, et avant la fin de l'hiver les Goths sous Alaric étaient en armes contre l'Empire.

La première invasion menée par Alaric ravagea la Thrace, la Macédoine, l'Attique et le Péloponnèse, mais n'atteignit pas la ville de Rome. Lors de sa seconde invasion, toutefois, le chef goth franchit les Alpes et les Apennins et se présenta devant les murs de la « ville éternelle », qui ne tarda pas à tomber en proie à la fureur des barbares.

« Le retentissement de la première trompette se situe vers la fin du IV^e siècle et par la suite, et se rapporte à ces invasions dévastatrices de l'Empire romain par les Goths. » Uriah Smith, Daniel and Revelation, 478.

Smith identifie Alaric comme le symbole du jugement de Dieu sur la Rome païenne, telle que représentée par la première trompette. Chacune des trompettes a un personnage historique qui la représente; Alaric représente l'arrivée de la première trompette à partir de la fin du IV^e siècle. Miller n'aurait pas pu voir que cette trompette s'abattit sur Rome à cause de l'imposition du dimanche, car Miller observait le dimanche. Smith a manqué ce fait lui aussi, mais il a reconnu que la première loi dominicale imposée fut instituée par Constantin en l'an 321. Le principe prophétique associé à l'imposition du dimanche est toujours le même, car Dieu ne change jamais, et ce principe est que « l'apostasie nationale est suivie de la ruine nationale ». Alaric représente le début de la ruine nationale, qui commença précisément à l'époque où Constantin promulgua la première loi dominicale.

Smith poursuit en citant le verset 8, qui désigne la deuxième trompette, puis reprend son commentaire :

L'empire romain, après Constantin, fut divisé en trois parties ; d'où la remarque fréquente, « un tiers des hommes », etc., en allusion au tiers de l'empire qui était sous le fléau. Cette division du royaume romain fut faite à la mort de Constantin, entre ses trois fils, Constance, Constantin II et Constant. Constance possédait l'Orient et fixa sa résidence à Constantinople, la capitale de l'empire. Constantin II tenait la Grande-Bretagne, la Gaule et l'Espagne. Constant tenait l'Illyrie, l'Afrique et l'Italie. (Voir l'Histoire ecclésiastique de Sabine, p. 155.) À propos de ce fait historique bien connu, Elliott, cité par Albert Barnes, dans ses notes sur Apoc. 12:4, dit : « Deux fois, au moins, avant que l'empire romain ne fût définitivement divisé en deux parties, l'Orientale et l'Occidentale, il y eut une division tripartite de l'empire. La première eut lieu en 311 apr. J.-C., lorsqu'il fut partagé entre Constantin, Licinius et Maximin ; l'autre, en 337 apr. J.-C., à la mort de Constantin, entre Constant et Constance. » Uriah Smith, Daniel et l'Apocalypse, 480.

Le phénomène historique de la division de Rome en trois parties, ainsi que celui de sa division en deux parties, tels que les rapportent les historiens cités par Smith, constituent les éléments de Rome qui identifient l'union tripartite de la Rome moderne, qui forme une structure divisée en deux, représentant la combinaison de l'Église et de l'État. Lorsque Smith poursuit, il identifie alors le personnage historique associé à la deuxième trompette.

L'histoire qui illustre le retentissement de la deuxième trompette se rapporte manifestement à l'invasion et à la conquête de l'Afrique, puis de l'Italie, par le terrible Genséric. Ses conquêtes furent pour la plupart NAVALES; et ses triomphes furent "comme une grande montagne brûlant de feu, jetée dans la mer." Quelle figure illustrerait mieux, voire aussi bien, la collision des flottes et le ravage général de la guerre sur les côtes maritimes ? En expliquant cette trompette, nous devons rechercher des événements qui auront une incidence particulière sur le monde du commerce. Le symbole utilisé nous porte naturellement à chercher de l'agitation et du tumulte. Rien d'autre qu'une âpre guerre maritime n'accomplirait la prédiction. Si le

retentissement des quatre premières trompettes se rapporte à quatre événements remarquables qui contribuèrent à la chute de l'Empire romain, et si la première trompette renvoie aux ravages des Goths sous Alaric, nous nous attendons ici, naturellement, au prochain acte d'invasion qui ébranla la puissance romaine et contribua à sa chute. La grande invasion suivante fut celle du "terrible Genséric", à la tête des Vandales. Sa carrière se déroula durant les années 428-468 apr. J.-C. Ce grand chef vandale avait son quartier général en Afrique...

Concernant le rôle important que ce hardi corsaire joua dans la chute de Rome, M. Gibbon emploie ces termes significatifs : "Genseric, un nom qui, dans la destruction de l'Empire romain, a mérité de figurer au même rang que ceux d'Alaric et d'Attila." Uriah Smith, Daniel et l'Apocalypse, 481, 484.

Smith, tout en citant l'historien Gibbon, qui avait souligné les symboles historiques des trois premières trompettes, a identifié Genséric comme la deuxième trompette, puis a déclaré que Genséric « méritait un rang égal à celui d'Alaric et d'Attila ». Alaric est la première trompette, Genséric la deuxième, et Attila le Hun était la troisième trompette, qui est abordée au verset dix. Smith a fait remarquer que la deuxième trompette, représentée par Genséric, représentait l'histoire de « 428-468 ». Puis Smith cite le verset dix, qui identifie la troisième trompette, et poursuit son récit :

Dans l'interprétation et l'application de ce passage, nous sommes conduits au troisième événement important qui entraîna le renversement de l'Empire romain. Et, pour trouver un accomplissement historique de cette troisième trompette, nous serons redevables aux Notes du Dr Albert Barnes de quelques extraits. En expliquant ce passage de l'Écriture, il est nécessaire, comme le dit ce commentateur, « qu'il y ait quelque chef ou guerrier qu'on puisse comparer à un météore flamboyant ; dont la course serait singulièrement brillante ; qui paraîtrait soudain COMME une étoile flamboyante, puis disparaîtrait comme une étoile dont la lumière s'éteint dans les eaux. » — Notes sur l'Apocalypse 8.

Il est ici posé en principe que cette trompette fait allusion aux guerres dévastatrices et aux invasions furieuses d'Attila contre la puissance romaine, qu'il mena à la tête de ses hordes de Huns. . . .

« Et l'étoile a pour nom Absinthe [désignant les conséquences amères]. » Ces mots — qui sont plus étroitement liés au verset précédent, comme l'indique même la ponctuation de notre version — nous ramènent un instant au caractère d'Attila, à la misère dont il fut l'auteur ou l'instrument, et à la terreur que son nom inspirait.

« Extirpation et effacement totaux » sont des termes qui désignent le mieux les calamités qu'il a infligées. Il se disait « le Fléau de Dieu ». Uriah Smith, Daniel and Revelation, 484, 487.

L'histoire de la troisième trompette, représentée par Attila le Hun, s'étendit de l'année 441 jusqu'à sa mort en 453. Smith cite ensuite le verset douze, qui présente la quatrième trompette et décrit le monarque barbare Odoacre, où la triple symbolique de la Rome occidentale est représentée par le soleil, la lune et les étoiles. Il identifie ces trois symboles comme ceux du « soleil, de la lune et des étoiles — car ils sont sans doute employés ici comme symboles — et ils désignent manifestement

les grands luminaires du gouvernement romain, ses empereurs, ses sénateurs et ses consuls ». L'évêque Newton remarque que le dernier empereur de la Rome occidentale fut Romulus, qui, par dérision, fut appelé Augustulus, ou le « diminutif d'Auguste ». La Rome occidentale tomba en 476 apr. J.-C. Cependant, bien que le soleil romain fût éteint, ses luminaires subalternes brillèrent faiblement tant que le sénat et les consuls subsistèrent. Mais après bien des revers civils et des changements de fortune politique, finalement, en 566 apr. J.-C., toute la forme de l'ancien gouvernement fut renversée, et Rome elle-même fut réduite de l'impératrice du monde à un pauvre duché tributaire de l'exarque de Ravenne. Uriah Smith, Daniel and Revelation, 487.

Nous trouvons ici un autre témoignage de la division tripartite de Rome, qui préfigure l'union tripartite de la Rome moderne. Dans la Rome orientale sous l'empereur Constantin, la division tripartite était représentée par ses trois fils, mais, dans la Rome occidentale, il s'agissait de sa forme de gouvernement tripartite. Smith affirme ensuite que le soleil, la lune et les étoiles représentent un ordre précis selon lequel la Rome occidentale a été renversée. Il conclut son récit par l'introduction suivante des trois dernières trompettes.

Si redoutables qu'aient été les calamités infligées à l'empire par les premières incursions de ces barbares, elles étaient relativement légères en comparaison de celles qui allaient suivre. Elles n'étaient que les premières gouttes d'une ondée avant le torrent qui devait bientôt s'abattre sur le monde romain. Les trois trompettes restantes sont enveloppées d'un nuage de malheur, comme il est exposé dans les versets suivants.

'VERSET 13. Et je vis, et j'entendis un ange qui volait au milieu du ciel, disant d'une voix forte: Malheur, malheur, malheur aux habitants de la terre, à cause des autres voix de la trompette des trois anges qui doivent encore sonner.'

« Cet ange ne fait pas partie de la série des sept anges aux trompettes, mais simplement un ange qui annonce que les trois trompettes restantes sont des trompettes de malheur, en raison des événements plus terribles qui doivent se produire lorsqu'elles retentiront. Ainsi, la suivante, ou cinquième trompette, est le premier malheur ; la sixième trompette, le deuxième malheur ; et la septième, la dernière de cette série de sept trompettes, est le troisième malheur. » Uriah Smith, Daniel and Revelation, 493.

Nous continuerons avec les trois malheurs des trompettes dans le prochain article.

Les calamités de la Rome impériale, dans sa chute, furent relatées jusqu'à la dernière d'entre elles, jusqu'à ce que Rome fût sans empereur, sans consul ni sénat. « Sous les Exarques de Ravenne, Rome fut rabaissée au second rang. » Le tiers du soleil fut frappé, et le tiers de la lune, et le tiers des étoiles. La lignée des Césars ne s'éteignit pas avec les empereurs d'Occident. Rome, avant sa chute, ne possédait qu'une part du pouvoir impérial. Constantinople partageait avec elle l'empire du monde. Et ni les Goths ni les Vandales ne régnèrent sur cette ville encore impériale, dont l'empereur, après le premier transfert du siège de l'Empire par Constantin, tenait souvent l'empereur de Rome pour son délégué et son lieutenant. Et le destin de Constantinople fut réservé à d'autres âges, et fut annoncé par d'autres trompettes. Du soleil, de la lune et des étoiles, jusqu'alors, seul le tiers avait été frappé.

Les paroles finales de la quatrième trompette impliquent la restauration future de l'Empire d'Occident : « Le jour ne brilla pas pour sa troisième partie, et la nuit de même. » Quant à l'autorité civile, Rome devint soumise à Ravenne, et l'Italie fut une province conquise de l'Empire d'Orient. Mais, comme cela relève plus proprement d'autres prophéties, la défense du culte des images fit d'abord entrer en violente collision les pouvoirs spirituel et temporel du pape et de l'empereur; et, en conférant au pape toute autorité sur les églises, Justinien apporta son concours à la promotion de la suprématie papale, qui assumait par la suite le pouvoir de créer des monarques. En l'an de grâce 800, le pape conféra à Charlemagne le titre d'empereur des Romains. »-Keith. Ce titre fut de nouveau transféré du roi de France au roi d'Allemagne. Et par l'empereur François II, cette fiction elle-même fut finalement et pour toujours abandonnée, le 6 août 1806. A. T. Jones, Les grandes nations d'aujourd'hui, 54.